

THÈME 2. DYNAMIQUES TERRITORIALES, COOPÉRATIONS ET TENSIONS DANS LA MONDIALISATION

Manuel p. 102-183

Introduction du thème

L'objectif du thème 2 est de comprendre que la mondialisation, en tant que processus sélectif, hiérarchise les territoires à différentes échelles. Ainsi des centres s'affirment, des périphéries se dessinent et leurs relations se recomposent constamment. Il s'agit d'analyser les manières dont ces rapports centres-périphéries s'articulent, dans leurs évolutions, faisant apparaître des stratégies liées au renforcement de l'attractivité, générant des coopérations et des tensions.

La mondialisation est un processus qui se caractérise par la mise en relation et en interdépendance des économies et des sociétés. Ce processus pluriséculaire s'est intensifié au cours de la seconde moitié du XXe siècle, notamment par les progrès liés aux transports et les stratégies de différents acteurs tels que les firmes transnationales (FTN), les États ou les organisations internationales. Les acteurs, par leurs stratégies, contribuent à la fois à la recomposition des territoires et à l'évolution des hiérarchies. Le premier chapitre permet d'appréhender les rapports centres-périphéries dans la mondialisation et leurs recompositions en lien avec les stratégies d'acteurs.

À plus grande échelle, en France, cette thématique invite à analyser dans le deuxième chapitre les aspects permettant à la France de rayonner et d'être attractive. Cela permet de comprendre que la France et ses territoires sont intégrés de manière contrastée. Il convient donc de mettre en avant ces contrastes et les stratégies d'acteurs qui y sont associées.

[Source : [Eduscol](#)]

Notions

Mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)

Attractivité, intégration territoriale

CHAPITRE 1. À L'ÉCHELLE MONDIALE, UNE INÉGALE INTÉGRATION DES TERRITOIRES, DES TENSIONS, DES COOPÉRATIONS ET DES RÉGULATIONS

INTRODUCTION DU THÈME	1
NOTIONS	1
INTRODUCTION	3
I. ÉTUDE DE CAS. LA RUSSIE, UN PAYS DANS LA MONDIALISATION : INÉGALE INTÉGRATION DES TERRITOIRES, TENSIONS ET COOPÉRATIONS INTERNATIONALES	3
A. UNE INTÉGRATION INÉGALE, MAIS CROISSANTE DANS LA MONDIALISATION	3
B. L'AFFIRMATION D'UNE NOUVELLE PUISSANCE RUSSE ?	3
CONCLUSION	4
II. DES TERRITOIRES INÉGALEMENT INTÉGRÉS À LA MONDIALISATION	4
A. LA MONDIALISATION HIÉRARCHISE LES TERRITOIRES	4
1. <i>Une économie-monde multipolaire</i>	4
2. <i>Une hiérarchie en constante recomposition</i>	4
3. <i>Croquis et schéma : des territoires inégalement intégrés à la mondialisation</i>	4
B. DES FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION TERRITORIALE COMPLEXES	5
1. <i>Les caractéristiques des territoires</i>	5
2. <i>Les stratégies d'acteurs</i>	6
III. COOPÉRATIONS, TENSIONS ET RÉGULATIONS AUX ÉCHELLES MONDIALE, RÉGIONALE ET LOCALE	7
A. L'ÉCHELLE MONDIALE : L'ACTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	7
1. <i>La Banque mondiale</i>	7
2. <i>Le Fonds monétaire international (FMI)</i>	7
3. <i>L'Organisation mondiale du commerce (OMC)</i>	7
B. L'ÉCHELLE RÉGIONALE : L'ACTION DES COMMUNAUTÉS POLITICO-ÉCONOMIQUES	7
1. <i>Une régionalisation du monde ?</i>	7
2. <i>Des objectifs difficiles à concilier</i>	8
C. TENSIONS ET LIMITES DES COOPÉRATIONS ET RÉGULATIONS	8
1. <i>Des contestations</i>	8
2. <i>La montée d'intérêts divergents</i>	8
CONCLUSION	9

CHAPITRE 1. À L'ÉCHELLE MONDIALE, UNE INÉGALE INTÉGRATION DES TERRITOIRES, DES TENSIONS, DES COOPÉRATIONS ET DES RÉGULATIONS

1-2. Titre + Intro Thème 2
3. Titre Chapitre 1

Manuel p.102-155

Introduction

4. Introduction Chapitre 1
5. Sommaire

La mondialisation contemporaine se caractérise non seulement par une intensification des flux et des mobilités, mais également par l'organisation de réseaux de production à l'échelle mondiale (DIT ou NDIT). Cela s'explique par les stratégies :

- des firmes transnationales (FTN), qui élaborent une production mondialisée ;
- des États, qui visent à renforcer leur attractivité territoriale ;
- des organisations internationales, qui favorisent le libre-échange dans le monde tout en essayant d'établir des règles, à l'image de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les héritages historiques et les stratégies d'acteurs contribuent à la formation de pôles moteurs très intégrés à la mondialisation, qui constituent des centres. Ces centres dominent d'autres territoires sur les plans économique, politique et culturel¹. La hiérarchie des territoires n'est pas figée dans la mesure où, en tant que processus sélectif, la mondialisation elle-même recompose cette hiérarchie selon les stratégies et capacités des acteurs en présence.

La mondialisation induit des disparités territoriales et des risques de marginalisation. De fait, les États cherchent à limiter certains effets tout en conservant, voire en renforçant leur positionnement dans la hiérarchie. Cela implique des mesures de coopération et de régulation organisées entre les États, que ce soit au sein de communautés politico-économiques comme l'Union européenne, l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ou le Marché commun du Sud (MERCOSUR). Ces stratégies de coopération et de régulation peuvent parfois conduire à des tensions à différentes échelles.

Quelles sont les dynamiques et différenciations territoriales liées à la mondialisation ?

- I. Étude de cas. La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales

6-10. EDC Russie

Étude de cas p.112-115

- A. Une intégration inégale, mais croissante dans la mondialisation

Manuel p.112-113 + Exercice diapo 8

- B. L'affirmation d'une nouvelle puissance russe ?

Manuel p.114 + Exercice diapo 10

¹ NB. À plus grande échelle, les centres ont leurs propres périphéries.

II. Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

11. Titre II + Sommaire

A. La mondialisation hiérarchise les territoires

Cours 1 p.122-123. La mondialisation, une hiérarchisation croissante des territoires.

1. Une économie-monde multipolaire

11. Carte 2 p.127

En 1985, avant même que la notion de mondialisation n'ait été théorisée, l'économiste japonais Kenichi Ohmae a utilisé et popularisé le terme de « Triade »² pour désigner les trois pôles dominants de l'économie mondiale : l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), l'Europe occidentale (Union européenne + Norvège + Suisse) et l'Asie-Pacifique (Japon et Corée du Sud). Dans les années qui ont suivi ces travaux, l'opposition entre la Triade et ses annexes d'une part et les Suds d'autre part a longtemps fourni une grille d'analyse pertinente de la hiérarchisation des lieux à l'échelle mondiale -*Centre et périphérie : la notion en schéma p.124-125 + Carte 2 p.127. Des écarts de richesses considérables.*

11. Carte 1 p.126

Aujourd'hui, alors que la phase actuelle de la mondialisation a accouché d'une économie-monde multipolaire, cette grille de lecture conserve une certaine pertinence : l'espace mondial demeure organisé par trois grands pôles majeurs, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Asie de l'Est, dotés de puissantes métropoles qui concentrent les fonctions de commandement et d'impulsion³. Mais la hiérarchie mondiale s'est singulièrement complexifiée du fait de l'évolution de l'insertion dans l'économie-monde des pays des Suds, entre surintégration pour certains (NPIA, grands émergents...) et surexclusion pour les autres (PMA) -*Carte 1 p.126. L'affirmation d'un monde multipolaire.*

Par ailleurs, les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra-étatiques et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation : nous avons affaire à une hiérarchisation multiscalaire.

2. Une hiérarchie en constante recomposition

On assiste à l'affirmation de nouvelles puissances. Certaines sont de rang mondial (Chine, Russie, Inde, Brésil) ou continental (Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Turquie, Mexique, Argentine. D'autres cherchent encore leur voie (Iran, Éthiopie, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Égypte, Pakistan, Nigeria).

14. Repères 2 et 3 p.120

Repère 2 p.120. Montée de nouvelles puissances commerciales + Repère 3 p.120. Des exportateurs dynamiques parmi les pays des Suds-

Ces 17 États s'affirment avec vigueur sur la scène internationale. À l'échelle mondiale, ils représentent déjà 60% de la population, un tiers de l'économie, 28% des exportations et 43% de la production manufacturière. Loin d'être un tout homogène, ils peuvent s'allier comme les BRICS ou s'affronter comme l'Arabie Saoudite et l'Iran.

3. Croquis et schéma : des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

15-16. Croquis + Schéma

Pour esquisser une typologie à grands traits, on peut distinguer 4 grands ensembles : les anciens centres hégémoniques dominants, les nouveaux pôles autonomes ou en voie d'émergence, les États intégrés dominés et les marges évitées ou sacrifiées -*Sujet bac p.152-153.*

² K. OHMAE, *Triade Power : The Coming Shape of Global Competition*, 1985

³ Cf. Programme de 1^{ère}. Les villes mondiales se distinguent par des spécificités fonctionnelles qui leur permettent de rayonner au-delà de leur territoire national. Elles concentrent des fonctions stratégiques et de commandement (sièges sociaux de FTN, sièges des bourses mondiales). Ces métropoles offrent une population dense et en moyenne plus diplômée que dans le reste du pays, ainsi qu'un certain nombre d'activités de services à haute valeur ajoutée, nécessaires aux entreprises (assurances, services bancaires, recherche et développement...).

B. Des facteurs de différenciation territoriale complexes

1. Les caractéristiques des territoires

a. Les pôles majeurs de la mondialisation

17. Mégalopolis : carte

La mégalopole Boston-Washington donne une image saisissante de ces « hyperlieux » de la mondialisation. New York est une ville globale, au sens où l'entend la sociologue Saskia Sassen⁴. Matérialisée par les tours de Manhattan, sa suprématie est multiforme : elle est un centre d'exercice de la diplomatie mondiale⁵, un centre décisionnel économique⁶ et financier⁷, un centre productif majeur⁸, ainsi qu'un point nodal des flux financiers, aériens, commerciaux, Internet, culturels...

Au-delà du seul rôle de New York, l'ensemble Boston-Washington (« Mégalopolis »⁹) constitue l'échelle la plus appropriée pour saisir la puissance de cet hypercentre mondial. Ce chapelet urbain ordonné par un dense réseau autoroutier et ferroviaire et la façade portuaire atlantique, se caractérise par :

- une forte représentation des activités d'encadrement et de production non matérielle : activités décisionnelles, financières et de coordination, hautes technologies, dans de multiples technopôles ;
- des pôles industriels, malgré les récentes destructions d'emplois et restructurations industrielles : arsenaux militaires, industrie chimique, pharmaceutique, pétrolière, chantiers navals, industrie automobile et textile, industries agroalimentaires, aciéries) ;
- des paysages urbains scandés par de puissants CBD : Washington¹⁰, Boston¹¹, Philadelphie et Baltimore¹², mais aussi des pôles secondaires ;
- une suburbanisation qui produit un ensemble urbain quasi continu : les espaces interstitiels de la Mégalopolis prennent la forme d'un tissu résidentiel pavillonnaire, aux riches zones agricoles maraîchères et horticoles et aux épaisses forêts morcelées par les promoteurs immobiliers. Lovés dans leurs écrans forestiers et ruraux, les prestigieux sites universitaires de l'Ivy League¹³ contribuent à dynamiser ces espaces de transition.

À l'instar de New York et de la mégalopole Boston-Washington, les pôles majeurs de la mondialisation concentrent un haut niveau de développement économique, une forte capacité d'innovation et une grande accessibilité. Ces territoires sont fortement reliés entre eux par des infrastructures de transports et de communication de haut niveau -*Repères 4, 5, 6 et 7 p.121. Les territoires dans la mondialisation de*

⁴ The Global City : New York, London, Tokyo (1991).

⁵ Présence du siège de l'ONU.

⁶ 25 sièges sociaux des 500 premières FTN du monde.

⁷ La finance représentait 12,7% des emplois à New York, et 36% des profits en 2007.

⁸ Son économie génère un produit intérieur brut de 67 578 dollars par habitant par an, contre 39 590 dollars en moyenne dans les autres aires métropolitaines étatsuniennes.

⁹ D'après le géographe français Jean Gottmann, Megalopolis, The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States, 1961

¹⁰ Washington D.C., capitale fédérale, concentre l'essentiel des fonctions politiques (40% de l'emploi y est lié au gouvernement) et constitue un pôle financier majeur (siège du FMI et de la Banque mondiale).

¹¹ Boston (Massachusetts) associe industries de pointe le long de la Route 128, parcs technologiques (Science Park à New Haven), institutions universitaires (Harvard et MIT à Cambridge, Yale à New Haven, entre autres) et puissance du complexe militaro-industriel qui finance la recherche.

¹² Philadelphie et Baltimore demeurent marquées par le déclin industriel, accompagné d'un délabrement des tissus urbains et de transformations radicales de leur composition sociale. La rénovation des fronts de mer, ports et anciens docks désaffectés donne lieu à des réalisations remarquées (Cf. World Trade Center et musée aquatique de l'architecte Pei à Baltimore). Mais ces rénovations, au final ponctuelles, laissent de nombreux espaces interstitiels désaffectés

¹³ L'Ivy League est un groupe de huit universités privées du nord-est des États-Unis (Harvard, Yale, Princeton...). Elles sont parmi les universités les plus anciennes du pays (sept ont été fondées par les Britanniques avant l'indépendance) et les plus prestigieuses du pays. Le terme « ivy league » a des connotations d'excellence universitaire, de grande sélectivité des admissions et d'élitisme social. Les universités de la Ivy League sont de plus considérées comme étant parmi les plus prestigieuses dans le monde et sont classées parmi les meilleures universités américaines et mondiales. « Ivy » (« lierre » en français) fait référence aux lierres qui poussent sur les murs des bâtiments de ces universités, ce qui symbolise leur ancienneté –et leur vénérabilité. Source : Wikipédia.

l'information et de la communication, notamment de puissants hubs et des façades maritimes actives, et jouissent d'une grande attractivité pour les investissements directs étrangers (IDE).

b. Les marges de la mondialisation

18. Kinshasa : texte p.131 + vidéo

À l'opposé, les PMA, en marge de la mondialisation ou intégrés sans profit réel à ce processus sélectif (« insertion dominée » et économies de rente) cumulent les faiblesses : l'enclavement de certains espaces et/ou leur sous-équipement en infrastructures de transports et de communication -*Repères 4, 5, 6 et 7 p.121. Les territoires dans la mondialisation de l'information et de la communication* sont des facteurs répulsifs pour les investissements directs étrangers (IDE), tout comme l'instabilité politique ou géopolitique, ou encore la grande pauvreté, qui s'accompagne d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, à l'image de Kinshasa (capitale de la République démocratique du Congo), ces territoires se caractérisent par de très fortes inégalités socio-spatiales -*Dossier p.130-131. Gombe, une enclave de la mondialisation au cœur de Kinshasa*.

NB. Le caractère cumulatif de ces facteurs territoriaux d'intégration ou d'exclusion face au processus sélectif qu'est la mondialisation apparaît comme une évidence.

2. Les stratégies d'acteurs

Les territoires sont des constructions liées aux décisions prises par divers acteurs. Ces choix déterminent le renforcement ou l'affaiblissement de leur intégration à la mondialisation, ainsi le cas échéant que la nature de cette intégration. Aucune situation n'est définitivement figée, et les stratégies d'acteurs publics et privés peuvent changer la situation d'un territoire dans la mondialisation.

a. Les États

Loin d'être dépassés, les États jouent un rôle déterminant par leurs choix politiques, comme en témoignent par exemple l'essor des pays émergents. À l'échelle nationale, une politique d'ouverture aux IDE peut rendre attractif un territoire, de même que l'établissement de paradis fiscaux¹⁴ -*Définition p.124* ; dans la Caraïbe, les Bahamas sont devenues un paradis fiscal en même temps qu'un pôle touristique haut de gamme, alors qu'Haïti demeure un PMA englué dans le sous-développement -*Étude de cas p.110-111. Les îles de la Caraïbe, entre organisation régionale et ouverture mondiale*.

b. Les firmes transnationales (FTN)

19. Vidéo Fr2 : Bangladesh

Les FTN font figure d'actrices majeures. Plus une firme est importante, plus elle spécialise fonctionnellement ses établissements¹⁵. Cette segmentation fonctionnelle du travail débouche sur une segmentation spatiale¹⁶, et dans le cas des FTN sur un processus de transnationalisation. L'organisation technique et spatiale d'une FTN dépend largement de son secteur d'activité¹⁷. Dans les produits de base (agriculture, agroalimentaire, mines ou énergie), les firmes déploient des stratégies d'approvisionnement pour contrôler les espaces de production. Dans les biens à haute valeur ajoutée, les entreprises préfèrent une implantation locale aux importations dans le cadre de stratégies de marchés... À l'opposé, dans les branches à faible contenu technologique, ce sont des stratégies de main-d'œuvre (recherche des faibles coûts salariaux) qui opèrent -*ActuGéo p.125. Les*

¹⁴ La globalisation du système financier s'est accompagnée du développement d'enclaves sans prélèvement fiscal. Ce sont des États ou des territoires rattachés, le plus souvent de petite taille, bénéficiant de juridictions d'exception, spécialisés dans la fourniture de prestations financières opaques. Le FMI en dénombre 70 et l'OCDE 47, généralement localisés à proximité d'une grande place internationale. Rouages essentiels de la mondialisation financière, ces paradis fiscaux abritaient en 2016 au moins 30 000 milliards de dollars.

¹⁵ Une FTN déploie cinq fonctions principales : les fonctions de commandement, de gestion et de coordination (management, comptabilité, trésorerie, planification...) sont assurées par le siège social, l'innovation par un centre de recherche, la production concrète des produits par l'usine ; la logistique, la manutention et le transport sont réalisés dans les entrepôts ; enfin, les fonctions commerciales (marketing, publicité, vente, maintenance...) sont prises en charge par des bureaux spécialisés.

¹⁶ C'est-à-dire une spécialisation des territoires par types d'activités, d'emplois et de niveaux de salaires.

¹⁷ Cinq grands types d'activité peuvent être identifiés : les industries extractives (directement liées aux gisements à exploiter) ; industries de haute technologie (aéronautique, pharmacie, informatique) ; industries qualifiées (biens d'équipement industriel, mécanique-robotique, matériel de précision, industrie électrique, ferroviaire...) ; industries spécialisées (fonderie, caoutchouc, ameublement, plastiques, textile, agroalimentaire, électronique grand public).

révoltées de la mondialisation du textile. En même temps, les opportunités d'« optimisation financière » offertes jouent un rôle de plus en plus significatif dans les stratégies de localisation des FTN.

Par leurs IDE, elles déploient une logique sélective aux échelles mondiale, nationale et régionale qui reflète les rapports de domination entre pôles de commandement et périphéries plus ou moins intégrées et interdépendantes -*Repère 1 p.120. Des territoires intégrés par les FTN selon leur spécialisation*.

III. Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale

20. Titre III + Sommaire

Cours 1 p.136. Un monde sous tension, quelles régulations ?

Cours 2 p.138. La mondialisation, les enjeux de la coopération régionale

A. L'échelle mondiale : l'action des organisations internationales

21. L'action des organisations gouvernementales

1. La Banque mondiale

Créée le 27 décembre 1945 sous le nom de Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)¹⁸, elle fait partie des institutions spécialisées du système de l'Organisation des Nations unies (ONU) et son siège est à Washington. Son action est principalement orientée vers les pays les moins avancés (PMA). Elle accorde des prêts à ses pays membres en échange de certains engagements politiques -généralement d'inspiration économique libérale. En plus des prêts accordés, elle finance également des projets d'ONG, et étudie le développement de chaque pays¹⁹.

2. Le Fonds monétaire international (FMI)

Créé en 1944 à la suite des accords de Bretton Woods, le FMI a pour mission de surveiller la stabilité monétaire, ainsi que les déséquilibres temporaires des balances des paiements des États. Pour ses interventions, il dispose notamment des ressources fournies par la cotisation des États membres²⁰. Il accorde des prêts aux États en difficulté qui s'engagent à suivre ses recommandations, formulées dans des programmes d'ajustement structurel (PAS) -généralement d'inspiration économique libérale.

3. L'Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'ancêtre de l'OMC, le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*), né en 1947, organisait les négociations commerciales multilatérales afin de réduire les barrières douanières, dans le cadre d'un processus de libéralisation progressive des échanges. L'intensification des flux et les bouleversements géopolitiques (fin de la guerre froide) ont conduit à la fondation de l'OMC (1994).

Basée à Genève, l'OMC compte 164 États membres. Son objectif est de favoriser le libre-échange et la concurrence libre et non faussée à l'échelle planétaire. Elle ne produit pas de règles, mais elle gère les accords négociés par les États. Au sein de l'OMC, l'ORD (Organe de règlement des différends) fonctionne comme un tribunal tranchant les litiges commerciaux.

B. L'échelle régionale : l'action des communautés politico-économiques

1. Une régionalisation du monde ?

22. Carte repère 1 p.134

La mondialisation induit des disparités territoriales et des risques de marginalisation.

Par conséquent, les États cherchent à en limiter certains effets négatifs et à renforcer leur rang dans la hiérarchie des territoires. Cela implique des mesures de coopération et de régulation organisées entre les États, que ce soit par des accords bilatéraux (entre deux États), ou par l'instauration d'organisations intergouvernementales (OIG). Ces OIG peuvent être politiques (Conseil de l'Europe), militaires (OTAN), économiques, commerciales, etc., et se sont multipliées dans le monde tout au long de la phase actuelle de la mondialisation, en particulier sous la forme d'organisations de coopération

¹⁸ Initialement chargée d'aider l'Europe et le Japon dans leur reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

¹⁹ Ainsi, c'est la Banque mondiale qui mesure l'Indicateur de développement humain (IDH) et qui [mesure la pauvreté](#) dans le monde avec des indicateurs comme le taux de pauvreté absolue.

²⁰ Le montant des cotisations de chaque pays détermine le nombre de voix dont il dispose au FMI.

économiques régionales²¹ -*Repère 1 p.134. Les principales organisations de coopération économiques régionales + Actugéo p.139. Le pari de la plus grande zone de libre-échange au monde.* Ces nombreuses organisations régionales s'étendent à des échelles diverses -*Repères 2 et 3 p.135 + 5 p.135*, et présentent un degré d'intégration très varié -*Repère 6 p.135. Des échanges plus ou moins développés entre pays membres.*

2. Des objectifs difficiles à concilier

Ces coopérations ont de multiples objectifs, difficiles à concilier, comme :

- favoriser le développement économique via le libre-échange et le renforcement de la compétitivité, ce qui suppose une polarisation des activités et des richesses ;
- assurer un développement social par la correction des inégalités socio-spatiales, par exemple au sein de l'UE, et dans une moindre mesure au sein du Mercosur -*étude de cas p.116-117. Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement*, ce qui suppose des mécanismes de redistribution.

Par ailleurs, elles sont souvent associées aux logiques des puissances qui cherchent à contrôler leur espace régional pour pouvoir mieux s'affirmer sur la scène mondiale : Cf. le couple moteur franco-allemand dans l'UE, le Brésil dans le Mercosur -*Définition p.138 + Repère 4 p.135*, les États-Unis dans l'ALENA devenue ACEUM -*Dossier p.142-143. L'ALENA, quel avenir ?* Toutefois, la volonté étatsunienne de créer une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) a été mise en échec par le Brésil et ses alliés. En Asie, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) était, lors de sa création en 1967, une organisation pro-occidentale. Aujourd'hui, forte de cinq nouveaux adhérents, elle doit composer avec les ambitions des nouvelles puissances voisines chinoise et indienne, ce qui montre la dimension empirique

de ces coopérations régionales -*Étude de cas p.106-109. L'ASEAN en Asie du Sud-Est, quels enjeux de coopération ?*

C. Tensions et limites des coopérations et régulations

Les stratégies de coopération et de régulation peuvent parfois conduire à des tensions à différentes échelles : entre les communautés d'États, au sein d'une communauté d'États, entre une communauté d'États et des Organisations non gouvernementales, au sein d'un État entre le pouvoir et une partie de la société civile...

1. Des contestations

Les actions des institutions internationales et plus globalement la mondialisation dans sa forme actuelle sont fortement contestées par des courants fort divers :

- Par les acteurs du mouvement dit « altermondialiste », nébuleuse associant simples citoyens, partis politiques, syndicats, ONG, associations, collectifs, etc., qui dénonce l'envers des politiques néo-libérales : coût social de la compétition économique (creusement des inégalités à toutes les échelles), coûts environnementaux (climat, biodiversité...) du modèle de société.
- Par les mouvements identitaires et nationalistes, qui assimilent la mondialisation actuelle à un danger pour les identités nationales, à travers l'uniformisation culturelle et les flux migratoires.

2. La montée d'intérêts divergents

Les intérêts divergents se manifestent en permanence, par exemple dans les contestations des pays des Suds, qui souhaitent adapter la gouvernance de la mondialisation au monde multipolaire -*Notion en schéma p.136* d'aujourd'hui : la mainmise étatsunienne et européenne sur le FMI et Banque mondiale est dénoncée, et faute d'obtenir satisfaction, les pays émergents créent des organisations alternatives, comme la Chine avec la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (2014) -*Définition p.136*, qui concurrence la Banque Asiatique de Développement -*Définition p.136*, le FMI et la Banque mondiale. Quant à l'OMC, elle devra sans doute subir une réforme profonde : en effet, depuis plusieurs

²¹ Ces organisations régionales s'enchevêtrent et dessinent une architecture internationale complexe, car de nombreux États adhèrent souvent à plusieurs systèmes de nature et d'échelles différentes.

**27. L'OMC dans l'impasse
(caricature + article *Le Monde*)**

années, les principales puissances commerciales multiplient les accords bilatéraux²² faute d'un fonctionnement multilatéral satisfaisant²³...

Ces intérêts divergents se manifestent parfois de manière plus spectaculaire et dramatique, par exemple :

- dans les négociations sur le climat, où la prise des décisions nécessaires est systématiquement entravée par l'obstruction d'États campant sur leurs positions : Cf. la déception de la COP25 à Madrid en 2019 -*Actugéo p.137*, ou encore le retrait étatsunien de l'Accord sur le climat -*Définition p.136* adopté à Paris en 2015

28. 2 vidéos : Le Monde + CGTV

- Dans l'affrontement commercial sino-américain, où la Chine, confrontée aux mesures protectionnistes décidées par D. Trump, renforce partout ses positions - *Actugéo p.123. La Chine s'impose à la direction de la FAO*, et déploie ses « nouvelles routes de la soie » sur les terres et sur les mers.

Cette montée des tensions est d'autant plus préoccupante qu'elle se produit dans un monde surarmé et en ébullition -*Paragraphe C p.136 + Carte 1 p.140. La guerre et la paix.*

Conclusion

28. 2 vidéos : Le Monde + CGTV

Révisions p.146-149

Sujets bac p.150-155

²² Cf. « [Comprendre le traité TAFTA en cinq questions](#) », *Le Monde*, 22 mai 2014.

²³ Cf. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/12/12/l-omc-est-morte-vive-l-omc_5228331_3232.html.